

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)**

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	
M. Bruno QUAEGEBEUR	
M. Christian MARTINEZ	
M. Joël MARTINEZ	
M. Jean-Noël FONTAINE	
M. Jacques PERRAGUIN	

Assistent :

M. Denis DUMAIN	Responsable Interrégion Sud-Ouest
M. Adrien MOREIRA	Responsable Interrégion Sud-Est
M. Gérard PHILIPPE	Responsable Interrégion Nord-Est
M. Jacques QUEMARD	Responsable Interrégion Nord-Ouest
M. Florent BOUTTE	Entraîneur National Adjoint
Mlle Karen CHARPENTIER	Représentante des pilotes
M. René NICOLAS	Invité
M. Philippe MANTION	Invité
M. Bernard BOUTIN	Invité Corps arbitral
M. Jonathan NOYANT	Personnel fédéral

Absents excusés :

M. Nicolas CURIE	Membre
------------------	--------

ORDRE DU JOUR

1. Point sur le rôle du représentant des pilotes	2
2. Point sur les Dossiers Française Des Jeux	2
3. Retour d'expériences sur le Championnat de France/Challenge National, TFBMX, European BMX Games.	4
4. Points sur le Championnat/Challenge Européen et Mondial.	4
5. Calendrier 2011, CPP 2010 et DN	6
6. Modification Réglementation	7
7. Candidature 2012-2013	9
8. Contrats France et Europe 2012	9
9. Montées - Descentes et Dérogations	10
10. Nouveau concept de race	12
11. Dossier « Construction Piste de BMX »	13
12. Formation référent nationaux	13
13. Nouvelle butte de départ	14
14. Questions diverses	14

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

1. Point sur le rôle du représentant des pilotes

Sylvain DUPLOYER fait une lecture de l'échange de mail avec Thierry FOUILLEUL. Ces échanges ont eu pour objet le rôle joué par M. FOUILLEUL durant la saison passée.

La CNBMX fait alors le point sur son rôle et sur ce qu'il a apporté à la FFC et à la CNBMX sur tous les niveaux. Sur ce point, il est constaté que durant la saison passée et plus précisément sur la fin de saison, M. FOUILLEUL n'était pas dans un rôle de collaboration avec la CNBMX mais plutôt dans un rôle engendrant des situations de conflits.

Par conséquent la CNBMX décide de se séparer de Thierry FOUILLEUL, en tant que représentant des pilotes. Le rôle de ce dernier n'étant pas en conformité avec les attentes de la CNBMX.

La CNBMX rappelle que Karen CHARPENTIER devient la seule représentante des pilotes, féminins et masculins.

2. Point sur les Dossiers Française Des Jeux

• *Dossiers FDJ 2009 :*

Sylvain Duployer fait le point sur les différentes pistes qui ont vu le jour grâce au projet FDJ. Le seul point négatif à déplorer concerne la piste de Chalette. En effet, l'implantation de la piste a été changée et le début de la construction est annoncé en Janvier 2011 pour une livraison en Mai. Cependant, d'après Bernard BOUTIN les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année.

La piste de Colmar et celle de Rostrenen serait en cours d'achèvement et les homologations sont à prévoir.

• *Dossiers FDJ 2010 :*

Sylvain DUPLOYER fait le point sur les différentes pistes qui ont bénéficiées du projet FDJ en 2010 :

- **Baume les Dames (Franche-Comté) :** Le président de la CNBMX met l'accent sur le projet de la piste de Baume les Dames qui apparait comme le « bon élève ». En effet, la piste a vu le jour très rapidement permettant ainsi une mise en pratique de cette dernière.
- **Tonneins (Aquitaine) :** Sylvain DUPLOYER évoque ensuite les difficultés rencontrées quand à la réalisation de la piste. Il souhaite que la situation s'améliore afin de permettre la bonne réalisation du projet FDJ. Il se rendra à une réunion sur place le 22 Septembre prochain.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

- **Saint Martin d'Heuille (Bourgogne) :** La municipalité ne souhaite pas donner suite à ce projet malgré des engagements écrits, pris par Monsieur le Maire lors de la signature du Dossier FDJ. Une piste provisoire a été construite à Urzy ce qui va permettre de démarrer l'activité en attendant une autre implantation dans la Communauté d'Agglomération de Bertranges.
- **Mauves (Rhône-Alpes) :** Une réalisation d'appel d'offre est actuellement en cours.
- **Amiens/Longueau (Picardie) :** Le Président de la CNBMX a assisté à une réunion le mercredi 08 Septembre auquel ont participé le club, la municipalité de Longueau et le Comité Régional de Picardie. Les travaux de la piste sont commencés sur la commune de Longueau et un engagement, pour une finition à la date du 20 Octobre a été prit par les différentes parties. A cette date, une partie de l'aide FDJ sera alors versée au club.
- **Biguglia (Corse) :** Une action a été menée dernièrement, au sein de la ville pour faire découvrir le BMX. Dans le cadre du développement du BMX en Corse, Sylvain DUPLOYER et Bernard BOUTIN, ce sont rendus sur place. Après visite de la piste de Biguglia, ces derniers ont demandés la reconstruction de la piste, puisqu'elle ne pouvait permettre la pratique du BMX dans de bonnes conditions. Le projet de la piste est actuellement en chiffrage.

- **Dossiers FDJ 2011 :**

Les dossiers de candidatures 2011 du projet Française des Jeux vont être envoyés très prochainement. La CNBMX déclare vouloir être plus pointilleux sur certains critères afin d'éviter tout débordement et d'assurer le bon déroulement des réalisations de pistes.

Sylvain DUPLOYER précise également que toutes les pistes FDJ devront dorénavant être homologuées par des référents nationaux afin d'éviter tout malentendu. Sont concernés les dossiers 2009 non homologués, les dossiers 2010 en cours de réalisation et les futurs dossiers.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

3. Retour d'expériences sur le Championnat de France/Challenge National, TFBMX, European BMX Games.

- ***Championnat de France et Challenge National à TREGUEUX***

La CNBMX souligne la bonne organisation du club de TREGUEUX. Le seul point négatif fut concernant les interventions des secouristes qui étaient trop longues, notamment pour les évacuations. Ceci ayant pour conséquences de casser le rythme des courses et une prise de retard par rapport au timing établi. La CNBMX revient également sur la remise des récompenses des DN.

Sylvain DUPLOYER annonce que Pierre MOO CAILLE, Président de l'Union BMX Vaucluse a envoyé un courrier de mécontentement à la FFC auquel à répondu David LAPPARTIENT, Président de la FFC.

Il précise que cette remise des récompenses sera faite lors de la prochaine épreuve nationale soit les 11 et 12 Décembre 2010, à l'Indoor de Saint Etienne.

La CNBMX lance une piste de réflexion et échange sur les modes de qualifications pour le Challenge National. En effet Sylvain DUPLOYER met en avant celui des Interrégions qui fournissent beaucoup de pilotes pour la finale Nationale.

Bernard BOUTIN propose de faire passer la catégorie Minime au TFBMX, et ce pour deux raisons : la première raison évoquée étant que ceci permettrait d'augmenter le nombre de pilotes inscrits pour le TFBMX. La seconde raison évoquée étant qu'en contre partie ceci soulagerait le Challenge National d'une catégorie. Joël MARTINEZ souligne également que ce changement permettrait de faire du Championnat de France, une épreuve significative où sera remis un maillot de Champion de France pour chaque catégories (hormis pour les catégories Challenge 19/24 ans, 25/29 ans, 30 ans et +).

La CNBMX tient à préciser que la règle de qualification pour le Challenge National 2011 qui se déroulera à BEAULIEU MANDEURE, reste la même que pour la saison passée, à savoir qu'il faut passer les manches qualificatives de l'Interrégion et défendre ses chances jusqu'au bout. Cette règle de qualification est la même pour les garçons et les filles.

- ***TFBMX et European BMX Games à SERRE CHEVALIER***

La CNBMX se félicite du bon ressenti de l'épreuve. Elle souligne le très bon professionnalisme des secouristes.

Seules quelques remarques sont faites quand à la qualité de la piste notamment sur les sorties de virages qui n'étaient pas assez relevées.

4. Points sur le Championnat/Challenge Européen et Mondial.

La CNBMX souligne la très bonne prestation des pilotes français dans les compétitions internationales.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

- ***Finale du Challenge/Championnat Européen à Sandnes (Norvège) :***

Très bonne prestation des pilotes français avec 11 podiums et 4 victoires en Challenge, ainsi que 3 podiums et 1 victoire en Championnat.

Joël MARTINEZ, présent sur place en tant que délégué France, précise que les journées étaient longues à cause du peu de Races courues (seulement 30 Races par journée).

- ***Challenge Mondial et Championnat du Monde à Pietermaritzburg (Afrique du Sud) :***

- *Convention UCI :*

René NICOLAS fait un point sur la Convention UCI qui s'est déroulée avant l'épreuve :

Tout d'abord, il précise que le classement UCI commence officiellement au 1^{er} août 2010 et que, pour la saison à venir, les compétitions de classe 3, 4, 5 et 6 compteront pour ce classement.

Il précise également que toutes les courses du calendrier UCI comptent pour ce classement.

Ensuite, concernant les Jeux Olympique de Londres en 2012, la piste sera construite au sein du vélodrome. Un test sera effectué par le biais d'une épreuve de Coupe du Monde Supercross en Août 2011. René NICOLAS précise que beaucoup de demandes ont été faites auprès de l'UCI pour l'organisation de Coupe du Monde Supercross 2011 et que seul 5 ou 6 ont été retenues.

L'UCI a également annoncé, lors de cette Convention, la fin de la catégorie Cruiser pour le Championnat du Monde. Ainsi, il n'y aura pas de Cruisers au Championnat du Monde 2011 à COPENHAGUE (Danemark). Le Challenge Mondial et le Championnat du Monde 2012 sera lui organisé à BIRMINGHAM (Angleterre).

M. NICOLAS, annonce que l'UCI a lancée une piste de réflexion afin de créer un deuxième titre Olympique. Ce deuxième titre serait décerné par le biais du Time Trial (classement fait au temps avec un seul pilote sur la piste).

Enfin, l'UCI précise que les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2014 auront lieu en Chine.

- *Déroulement de la compétition :*

Comme pour le Challenge/Championnat Européen, la CNBMX souligne la très bonne prestation des pilotes français qui confirment que la France est une des meilleures nations sur le plan mondial.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

En catégorie Challenge la France compte 10 podiums et 5 victoires et en Championnat 2 podiums et 1 victoire.

Jonathan NOYANT, présent sur place en tant que Team Manager Challenge, souligne le très bon comportement des pilotes, ainsi que la très grande satisfaction de ces derniers de pouvoir bénéficier d'un encadrement. En effet, Jean Jacques DAVID était Team Manager Challenge assistant et Michel FRANCOIS le mécano mis à disposition des pilotes. De plus, les pilotes ont pu bénéficier d'une maison « France » mise à disposition par l'organisateur leur offrant un confort supplémentaire. Les pilotes « Championnat » ont également pu profiter de cette maison où une très bonne cohabitation a été remarquée avec les « Challenge ».

5. Calendrier 2011, CPP 2010 et DN

- ***Calendrier 2010/2011***

La CNBMX valide le calendrier prévisionnel présenté sous réserve de signature du cahier des charges (voir annexe 1).

Deux remarques sont à faire sur ce calendrier :

- L'épreuve de Coupe de France de Marseille a du être avancée d'une semaine, l'UCI organisant une Coupe du Monde - Supercross à la date initialement prévue.
- Une visite de la piste d'Hyères et du site proposé, va être faite courant Octobre par Sylvain DUPLOYER et Adrien MOREIRA afin de valider ou non la faisabilité d'organisation de l'Interrégion Sud-Est en 2011.

Concernant la classification des épreuves Européenne, René NICOLAS précise que toutes les compétitions seront classées de la façon suivante : catégorie 4 le samedi et catégorie 5 le dimanche. Hormis pour l'épreuve qui se déroule en France (à COMPIEGNE) où les deux jours seront classés en catégories 5. René NICOLAS précise également que c'est l'UCI qui met en place les classifications des épreuves.

Sylvain DUPLOYER réagit alors et demande à ce que le président de la FFC fasse un courrier à l'UCI pour connaître la raison de cette classification qui dévalorise l'épreuve de COMPIEGNE aux regards des autres épreuves Européennes.

- ***Championnat de France des DN***

Tout d'abord Sylvain DUPLOYER précise que suite au dernier Conseil d'Administration les membres présents ont montrés leur souhait que le

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

Championnat de France ne soit plus une des courses comptant pour le Championnat de France des DN. Ces derniers ont précisés que pour 2011, il n'y aurait aucun changement mais que ceci serait à réfléchir pour les autres années.

Suite à cette annonce, la CNBMX tient à tenir sa position et à conserver le Championnat de France comme épreuve comptant pour le championnat de France des DN pour les autres années à venir. En effet, les membres présents mettent en avant la particularité du BMX, qui se veut différent des autres disciplines. De plus les membres soulignent le peu d'épreuves comptant pour le Championnat de France des DN et que la suppression d'une d'entre-elles, dévaloriseraient le classement.

- **CPP 2011 :**

La CNBMX décide que les épreuves comptant pour le CPP 2011 seront :

- les 2 Indoors (Saint Etienne et Caen),
- les manches de la Coupe de France (Carpentras, Mours-Romans, Joué-les-Tours, La Chapelle-Saint-Mesmin et Marseille),
- la manche du Challenge/Championnat Européen (Compiègne).

6. Modification Réglementation

- **Homologations des pistes de BMX**

Jacques PERRAGUIN, présente les deux documents qu'il a établi (cf annexe 2) utiles aux homologations de pistes de BMX : « *Caractéristiques de la butte de départ d'un circuit de BMX* » et « *Les différents critères par type de piste* ». Après consultation des documents, la CNBMX valide ces derniers et les paramètres y figurant.

Concernant les homologations de pistes, Elisabeth VIOUGEAS souhaite préciser que ces dernières sont parfois difficiles à réaliser, notamment avec certains critères établis (ex : pente de la butte de départ comprise entre 10° et 15°).

Une piste de réflexion est lancée concernant la détermination des critères d'homologations des pistes BMX de Loisirs visant à permettre une certaine souplesse et une réalisation plus facile de ces dernières.

Suite aux témoignages d'Adrien MOREIRA et de Jacques PERRAGUIN, il est constaté que la venue des membres de la CNBMX sur le terrain, n'était pas toujours comprise pour les personnes présentes sur place. En effet, actuellement seul le nom du référent piste est noté sur le document d'homologation. La CNBMX décide donc de faire apparaître sur les prochains

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

dossiers, le nom de la personne représentant la CNBMX qui se rendra sur place.

Sylvain DUPLOYER fait remarquer que toutes les pistes qui auraient dû être homologuées pour le 31 Août dernier ne le sont pas. Il propose donc de demander à ce que cette homologation obligatoire le soit pour le 31 décembre 2010 dernier délai. Ce sursis pourra permettre aux clubs utilisant des pistes non homologuées de continuer la pratique du BMX. La CNBMX valide cette proposition.

Enfin, un point est fait sur le principe des homologations des pistes de BMX, qui doivent être faites obligatoirement et ce sans attendre l'accord des présidents des clubs concernés.

- **Formation référents régionaux :**

Un retour est fait sur la dernière formation de référents régionaux faite à Bourgoin Jallieu, en Rhône Alpes. En effet, il apparaît que la partie pratique de cette formation est incomplète, ce qui remet en cause la validation de la formation faite par les personnes présentes.

La CNBMX décide que les personnes concernées devront donc faire un complément de formation avec Elisabeth VIOUGEAS et Joël MARTINEZ afin de valider définitivement leur formation.

- **Tenue vestimentaire des pilotes :**

Joël MARTINEZ, souhaite que la CNBMX prenne une décision concernant le port du jean comme cela a été évoqué lors de la dernière réunion des DN, où il a été décidé que le port de ce dernier serait fortement déconseillé. Il précise qu'il préfère le port du short au jean qu'il souhaiterait voir disparaître. Jacques QUEMARD approuve ce souhait et précise que le port du Jean écorche l'image du BMX

Bernard BOUTIN souligne que si le port du short est autorisé, il devra l'être que pour les Elites.

Pour sa part, René NICOLAS témoigne des derniers Championnats du Monde, à PIETERMARITZBURG, où le short était autorisé. Il rapporte également que suite à divers échanges avec des pilotes, il a eu des retours positifs quand au port du short. Christian MARTINEZ confirme alors ces propos en soulignant que les champions Anne Caroline CHAUSSON et Sylvain ANDRE apparaissent en short sur les photos.

Florent BOUTTE souligne qu'en Elite, sur les épreuves de Coupe du Monde – Supercross ainsi qu'au Championnat du Monde, les pilotes préfèrent porter le short. Ils évoquent, un confort supplémentaire, ainsi qu'une visibilité des protections qui sont parfois absentes sous les pantalons de BMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

Jacques PERRAGUIN souligne qu'il serait préférable d'autoriser le short en même temps que d'interdire le Jean ceci allant dans le sens des pilotes. Bruno QUAEGEBEUR préfère mettre l'accent sur la terminologie utilisée et propose de parler de bermudas et non de short. Après consultation du règlement UCI, la CNBMX décide d'utiliser la même terminologie en l'appelant pantalon court.

La CNBMX vote à la majorité et décide que le port du pantalon court sera donc autorisé pour la saison 2011/2012 (soit au 1^{er} Septembre 2011) pour les catégories Elite 1 et Elite 2 et suivant la même réglementation que celle de l'UCI (article 6.1.057). Par conséquent, elle décide également d'interdire le port du Jean pour les Elites à la même date.

Gérard PHILIPPE donne son avis en mettant l'accent sur les compétitions régionales où les décisions prises seront difficiles à gérer, notamment dans les autres catégories.

- ***Questions réglementations***

Sylvain DUPLOYER fait une lecture des e-mails envoyés par Gérard JULIEN, Paul DUCHENE et Cyrille LECOINTE concernant des questions de réglementations. Ce dernier annonce qu'il répondra directement aux personnes concernées, en précisant toutefois que la plupart des réponses aux questions posées, apparaissent dans les différents points traités de cette CNBMX.

- ***Note aux clubs 2011***

La note aux clubs 2011 est en cours d'élaboration avec quelques modifications. Une lecture est faite concernant les points établis par René NICOLAS, sur le calendrier international 2011 et la réglementation particulière UEC. Ces points, qui figureront dans la prochaine « Note aux clubs » sont validés par la CNBMX.

7. Candidature 2012-2013

Voir tableau (en annexe 3).

8. Contrats France et Europe 2012

Sylvain DUPLOYER fait un point sur la Convention de la Finale du Challenge/Championnat Européen et sur la Convention de la Finale du Challenge National/Championnat de France. Ces dernières ont été réalisées par Sylvain DUPLOYER et Jean Pierre

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

GIBOURDEL. Actuellement en cours de finition, elles vont être transmises très prochainement.

9. Montées - Descentes et Dérogations

- **Etude réalisée par Philippe MANTION (annexe4) :**

Philippe MANTION présente le travail relatif à l'étude qu'il a effectuée tout au long de la saison. Il présente une schématisation des Montées-Descentes avec 3 phases progressives : une phase actuelle, une phase transitoire et une phase cible.

Il présente également un premier document de « réflexions sur les critères de qualification aux challenges européen et mondial » ainsi qu'un second document de « proposition des équipes DN pour l'adaptation des catégories BMX FFC (Hommes) ».

Suite à ces présentations, la CNBMX échange sur l'avenir de certaines catégories notamment sur la catégorie Junior qui aujourd'hui n'existe (au niveau National) qu'au Championnat de France. Devant le constat d'un effectif d'une centaine de Juniors lors des derniers Championnats de France à TREGUEUX, la CNBMX confirme sa volonté de créer la catégorie Junior ou 17/18 ans.

Suite à diverses propositions faites ensuite par les membres de la CNBMX, il est décidé d'apporter des modifications, non restrictives, quand aux règles de montées descentes pour la saison à venir. Ces modifications sont les suivantes :

- **Descente Elite 1** : les 8 derniers Elite 1 descendent en Elite 2, sauf les pilotes âgés de 25 ans et +. Ces derniers ont le choix de descendre en Elite 2 **OU** alors de descendre dans leur catégorie d'âge respective en Challenge (25/29 et 30+).
- **Descente Nationaux** : les 8 derniers Nationaux ont le choix entre rester en Elite 2 **OU** descendre dans leur catégorie d'âge respective en Challenge (Junior, 19/24, 25/29, et 30+).
- **Montée Cadets 2^{ème} année** : Les 8 premiers Cadets 2^{ème} année ont le choix entre monter en Elite 2 **OU** d'évoluer dans la catégorie Junior.
- **Montée 17/24 ans** : Pour les pilotes âgés de 17/23, du 1^{er} au 3^{ème}, les pilotes montent obligatoirement en Elite 2 **OU**, s'ils le souhaitent, monter en Elite 1.
Du 4^{ème} au 8^{ème}, les pilotes montent obligatoirement en Elite 2.
Du 9^{ème} au 24^{ème}, les pilotes ont le choix entre monter en Elite 2 **OU** rester dans leur catégorie d'âge respective en Challenge.
Pour les pilotes âgés de 24 ans, et classés dans les 24 premiers, ils ont le choix entre monter en Elite 2 **OU** évoluer dans la catégorie Challenge 25/29 ans.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

- **Montée 25/29 ans** : Les 8 premiers ont le choix entre monter en Elite 1 **OU** monter en Elite 2 **OU** d'évoluer dans leur catégorie d'âge respective en Challenge.
- **Montée 30 ans et +** : Les 8 premiers ont le choix entre monter en Elite 1 **OU** monter en Elite 2 **OU** d'évoluer dans leur catégorie d'âge respective en Challenge.

La CNBMX tient à préciser que tout les pilotes âgés de 17 ans, qui étaient dans la catégorie 17/24 ans la saison passée, et qui ne font pas partie des 24 premiers du CPP seront obligatoirement dans la catégorie Junior (17/18 ans) durant la saison 2010/2011.

La CNBMX tient également à préciser que les pilotes étrangers n'apparaissent pas dans les classements pris en compte pour les montées-descentes sauf ceux qui ont une attestation d'appartenance au titre d'un club français.

Pour le Championnat de France, la CNBMX propose d'intégrer au Challenge National / Championnat de France, la catégorie Elite 2. Ce titre ne sera pas officiel il s'appellera Challenge National Elite 2. Les pilotes composant cette catégorie seront les pilotes évoluant en Elite 2, hors Juniors, qui eux participeront aux Championnats de France Junior.

Suite aux incohérences dans le classement CPP en Cruisers, la CNBMX décide de modifier les catégories Cruisers existantes avec pour la saison 2010/2011 les catégories suivantes :

- Minimes
- Cadets
- 17/29 ans
- 30/39 ans
- 40 ans et +

Les membres de la CNBMX précise également que le CPP se fera suivant les catégories d'âges correspondantes (voir annexe 5)

La CNBMX rappelle que la création de la catégorie Cruisers filles 17 ans et + se fera uniquement pour les épreuves Régionales, Interrégionales et de la Finale Nationale. Par conséquent cette catégorie n'existera pas en Coupe de France.

Suite à la dernière CNBMX du 29 et 30 Avril 2010, et concernant la piste de réflexion lancée sur le cas de la montée des filles 17 ans et + en Elite Dames, la CNBMX décide de ne pas faire monter automatiquement les filles classées sur les podiums du Challenge Européen ou du Challenge Mondial.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

• Dérogations :

Anaïs BOUVIER : _____ Souhaite monter en Elite Dame : _____ Avis négatif de la CNBMX.

Baptiste DAVID : _____ Souhaite monter en Elite 2 : _____ Avis positif de la CNBMX.

Matthieu FAURY : _____ Souhaite évoluer en Elite 2 : _____ Avis positif suite au PV de Janvier 2010.

Marie MANSECAL : _____ Souhaite évoluer en Elite Dame : _____ Avis DTN.

Florent FRET : _____ Souhaite évoluer en Elite 2 : _____ Avis positif suite au nouveau critère puisque le pilote fait partie des 24 premier du CPP en 17/24 ans.

Yohan DODELER : _____ Souhaite évoluer en Elite 2 : _____ Avis positif suite au nouveau critère puisque le pilote fait partie des 24 premier du CPP en 17/24 ans.

Cécile LAZZAROTO : _____ Souhaite évoluer en Elite Dame : _____ Avis DTN.

Mickaël BOURSEAU : _____ Souhaite évoluer en Elite : _____ Il roulera en test à Saint Etienne en Elite, voir avis DTN.

Olivier BEGUE : _____ Souhaite évoluer en Elite : _____ Avis DTN.

David MULOT : _____ Souhaite évoluer en Elite : _____ Avis DTN.

Rodolphe DAVID : _____ Souhaite évoluer en Elite 2 : _____ Avis négatif de la CNBMX.

10. Nouveau concept de race

La CNBMX échange suite aux idées évoquées sur le nouveau concept de Race, lors de la dernière réunion du 29 et 30 Avril 2010.

Bruno QUAEGEBEUR et Sylvain DUPLOYER propose de mettre ce nouveau concept en place pour la saison 2011/2012. Les membres présents confirment et précisent que ce concept devra se mettre en place au plus tard pour la saison 2012/2013.

Sylvain DUPLOYER demande ensuite si les membres de la CNBMX se sentent prêt à mettre en place définitivement des compétitions se déroulant sur des lieux différentes entre les catégories Challenge et les catégories Championnat. La CNBMX valide cette proposition et précise qu'il faudra mettre en valeur la catégorie Challenge via des épreuves Interrégions plus conséquentes que celle existantes actuellement.

Jacques PERRAGUIN propose alors, de mettre en place un Championnat des Interrégions, au détriment des Coupes de France qui disparaîtraient. Ce Championnat se déroulerait en 5 ou 6 manches, par zone, suivi d'une demi-finale regroupant deux zones et ayant

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

pour finalité le Challenge National. Les pilotes des catégories Challenge pourraient alors côtoyer les pilotes de la catégorie Championnat, également présent pour le Championnat de France.

Concernant le nouveau concept de Race, la CNBMX propose de faire un essai dès 2011 comme évoqué lors de la dernière réunion du 29 et 30 Avril 2010. Cet essai de déroulerait le samedi avec un Time Trial en guise de qualification. Ce dernier se ferait au format UCI avec 2 tours entraînant des éliminations. Et le dimanche une course classique avec 3 manches qualificatives.

Le concept du Time Trial évoque l'utilisation d'un afficheur pour permettre au public de suivre l'évolution de la compétition ainsi que d'un logiciel permettant de suivre la compétition. Ceci reste le point d'encrage pour ce nouveau concept de Race. La CNBMX décide donc de consulter une société afin de voir ce qu'il peut être proposé. René NICOLAS ce propose pour faire le point avec la société Matsport.

La CNBMX précise que pour la fourniture des transpondeurs, la FFC sera l'intermédiaire entre les pilotes et le fournisseur.

Le club de Joué les Tours s'est proposé pour faire l'essai de ce nouveau concept de Race, il sera tenu au courant après consultation des fournisseurs et l'accord du département financier de la FFC.

La CNBMX propose, pour ce nouveau concept, de faire cohabiter la Race et le Freestyle afin d'étoffer les journées en terme de spectacle et ainsi de donner un aspect plus attractif au public extérieur.

En résumé, afin de pouvoir mettre le nouveau concept de Race en place, la CNBMX va procéder, dans un premier temps, à une étude de faisabilité. Dans un second temps à une ou deux courses test. Dans un troisième temps, un bilan sera tiré de ces expériences. Enfin une préparation sera faite pour une mise en place au mieux, dès 2012.

11. Dossier « Construction Piste de BMX »

La CNBMX fait une consultation du dossier construction piste de la Fédération Québécoise de Cyclisme afin de s'y inspirer et de ne retenir que le meilleur. Elle rappelle également que Thomas POINCHEVAL est la personne chargée de la rédaction du dossier « Construction Piste de BMX ».

12. Formation référent nationaux

La CNBMX revient sur la prochaine formation référents nationaux. L'idée proposée par Sylvain DUPLOYER serait d'avoir seulement 3 ou 4 candidats supplémentaires. Il précise également que le critère géographique sera primordial afin d'avoir une égale répartition des référents nationaux sur le territoire français.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

Bernard BOUTIN et Jacques PERRAGUIN propose de faire une première sélection sur dossier de 6 ou 7 personnes qui seront départagés par le biais de la formation afin de n'en retenir que 3 ou 4.

La CNBMX décide finalement de faire une sélection sur dossier pour ne retenir que 8 personnes.

Les critères évoqués sont les suivants pour les hommes et les femmes :

- être référent régional,
- être disponible 2 fois, pendant 5 jours de suite dans l'année,
- être pilote ou ancien pilote avec confirmation du niveau de pratique,
- être licencié et présenté par son Comité Régional,
- une expérience dans la construction est également indispensable.
- être disponible pour suivre la construction de la piste d'un des 2 Indoors de Saint Etienne ou Caen.

Une réunion préliminaire à la prochaine formation « référents nationaux » va avoir lieu le Vendredi 22 Octobre après midi de 14h00 à 17h00 et dans laquelle seront présents Elisabeth VIOUGEAS, Sylvain DUPLOYER, Bruno QUAEGEBEUR, Jacques PERRAGUIN, Thomas POINCHEVAL, Rodolphe PERRAGUIN et Gregory MOREIRA.

13. Nouvelle butte de départ

La butte de départ de la FFC est actuellement victime du temps et des réparations sont à envisager sur cette dernière. Par conséquent le Bureau Exécutif du 20 mai 2010, a validé le principe d'achat d'une nouvelle butte de départ, pour un budget avoisinant les 50 000 €. Cette dernière est proposée suivant 3 niveaux de finitions. Le niveau intermédiaire à été retenu dans un premier temps. Cette butte de départ devrait être sur un semi remorque pour éviter le montage/démontage comme cela se fait actuellement.

Un appel d'offre va être lancé rapidement afin de pouvoir bénéficier de la nouvelle butte de départ pour l'Indoor de Caen les 26 et 27 Février 2011.

14. Questions diverses

- **Feuillet demande de licence 2011** : Sylvain DUPLOYER souligne que l'appellation « sport urbain » apparait sur ce feuillet. La Commission Freestyle devait faire une proposition d'appellation afin que celle-ci soit plus attractive. Cependant aucune proposition n'a été faite. La CNBMX propose que la Commission Freestyle commence à réfléchir sur ce point pour 2012.
- **Groupe de travail des DN** : Elisabeth VIOUGEAS revient sur le dernier PV fédéral et notamment sur les points passés au dernier Conseil d'Administration de la FFC. Elle demande confirmation sur le point des pilotes qui comptent pour le classement des DN. La CNBMX confirme que « pour le classement des DN, il est décidé de prendre en compte, par

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

épreuve, les pilotes mutés (français ou étrangers) et les pilotes étrangers dans les conditions ci-après :

- 2 pilotes mutés (français)

OU

- 1 pilote muté (français) et 1 pilote étranger (muté ou non) »

Concernant les effectifs des DN pour la saison à venir, elle met l'accent sur le terme utilisé. Après consultation la CNBMX confirme qu'il faut lire « Elite 1 » et non « 1^{ère} catégorie ». Voici l'extrait : « Pour la saison 2010/2011, les membres présents proposent que les DN doivent être composées de la façon suivante :

- **Pour les DN 1** = 5 pilotes minimum/10 pilotes maximum dont au moins 3 pilotes évoluant en Elite 1 (homme ou femme).
- **Pour les DN 2** = 3 pilotes minimum/10 pilotes maximum dont au moins 1 pilote évoluant en Elite 1 (homme ou femme). »

- **Point Bonus :** Après consultation des membres de la CNBMX, l'attribution des points bonus aux pilotes Elite dans le classement des DN, va se faire suivant un prorata des participants à raison de **6** points bonus pour les femmes et **8** points bonus pour les hommes. Les points bonus ont été réduits par rapport à l'an passé car ils représentaient dans certains cas 50% des points totaux attribués. Ainsi la CNBMX rend le classement des DN plus équitable avec des pilotes Elite 2 qui pourront jouer un rôle non négligeable dans ce dernier.

- **Engagements par Internet des Comités Régionaux :** Christian MARTINEZ revient sur les engagements par Internet fait par les Comités Régionaux en cette fin de saison passée. Sylvain DUPLOYER explique que ceci permet d'éviter les erreurs des clubs puisque les engagements de fin de saison se font suivants des listes de sélections précises. Pour la saison à venir, un rappel sera fait au Comité Régionaux, par mail mais également dans la Note aux Clubs 2011.

- **Wilds Card :** La liste des Wild Cards sera communiquée très pinement aux Comités Régionaux. Cette liste sera revue à la hausse notamment pour le Comité Rhône Alpes qui bénéficie d'un nombre plus important de licenciés BMX par rapport aux autres Comité Régionaux. Un retour des Comités Régionaux devra être fait pour le **15 Novembre 2010** dernier délai.

- **Espace des tentes des Comités Régionaux et des DN :** Suite au groupe de travail des DN, les dimensions des espaces réservés aux tentes des DN ont été revues à la hausse. De plus des emplacements pour les tentes des Comités Régionaux vont également être mis à dispositions sur les épreuves. Par conséquent, un avenant va être fait dans les Conventions des Coupe de France pour la saison à venir.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

- **Réunion cyclisme féminin :** Elisabeth VIOUGEAS et Karen CHARPENTIER ont participé à cette réunion. Ces dernières précisent le souhait de la DTN de créer une journée du cyclisme féminin. Ceci se traduirait en BMX, par la découverte de la discipline auprès de non-licenciées qui viendraient parrainées par des pilotes féminines.

Propositions de la Commission au (bureau exécutif ou conseil d'administration) du 24 Septembre 2010

Représentant des pilotes : Il est constaté que durant la saison passée et plus précisément sur la fin de saison, le représentant des pilotes, M. Thierry FOUILLEUL n'était pas dans un rôle de collaboration avec la CNBMX mais plutôt dans un rôle engendrant des situations de conflits.

Par conséquent la CNBMX décide de ce dernier de la CNBMX.

Dossiers FDJ : Sylvain DUPLOYER précise également que toutes les pistes FDJ devront dorénavant être homologuées par des référents nationaux afin d'éviter tout malentendu. Sont concernés les dossiers 2009 non homologués, les dossiers 2010 en cours de réalisation et les futurs dossiers.

Calendrier 2010/2011 : La CNBMX valide ensuite le calendrier prévisionnel présenté, sous réserve de signature du cahier des charges.

Toutes les compétitions des manches Européennes seront classés de la façon suivante : catégorie 4 le samedi et catégorie 5 le dimanche. Hormis pour l'épreuve qui se déroule en France (à COMPIEGNE) où les deux jours seront classés en catégories 5.

Sylvain DUPLOYER réagit alors et demande à ce que le président de la FFC fasse un courrier à l'UCI pour connaître la raison de cette classification qui dévalorise l'épreuve de COMPIEGNE aux regards des autres épreuves Européennes.

CPP 2011 : La CNBMX décide que les épreuves comptant pour le CPP 2011 seront :

- les 2 Indoors (Saint Etienne et Caen),
- les manches de la Coupe de France (Carpentras, Mours-Romans, Joué-les-Tours, La Chapelle-Saint-Mesmin et Marseille),
- la manche du Challenge/Championnat Européen (Compiègne).

Homologations de pistes de BMX : Après consultation des deux documents utiles aux homologations de pistes de BMX : « *Caractéristiques de la butte de départ d'un circuit de BMX* » et « *Les différents critères par type de piste* », la CNBMX valide ces derniers et les paramètres y figurant.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

Sylvain DUPLOYER fait remarquer que toutes les pistes qui auraient dû être homologuées pour le 31 Août dernier ne le sont pas. Il propose donc de demander à ce que cette homologation obligatoire le soit pour le 31 décembre 2010 dernier délai.

Tenue vestimentaire des pilotes : La CNBMX vote à la majorité et décide que le port du pantalon court sera donc autorisé pour la saison 2011/2012 (soit au 1^{er} Septembre 2011) pour les catégories Elite 1 et Elite 2 et suivant la même réglementation que celle de l'UCI (article 6.1.057). Par conséquent, elle décide également d'interdire le port du Jean pour les Elites à la même date.

Candidature 2012-2013 : voir tableau

Montées-Descentes : Suite à diverses propositions faites ensuite par les membres de la CNBMX, il est décidé d'apporter des modifications, non restrictives, quand aux règles de montées descentes pour la saison à venir. Ces modifications sont les suivantes :

- **Descente Elite 1 :** les 8 derniers Elite 1 descendent en Elite 2, sauf les pilotes âgés de 25 ans et +. Ces derniers ont le choix de descendre en Elite 2 OU alors de descendre dans leur catégorie d'âge respective en Challenge (25/29 et 30+).
- **Descente Nationaux :** les 8 derniers Nationaux ont le choix entre rester en Elite 2 OU descendre dans leur catégorie d'âge respective en Challenge (Junior, 19/24, 25/29, et 30+).
- **Montée Cadets 2^{ème} année :** Les 8 premiers Cadets 2^{ème} année ont le choix entre monter en Elite 2 OU d'évoluer dans la catégorie Junior.
- **Montée 17/24 ans :** Pour les pilotes âgés de 17/23, du 1^{er} au 3^{ème}, les pilotes montent obligatoirement en Elite 2 OU, s'ils le souhaitent, monter en Elite 1. Du 4^{ème} au 8^{ème}, les pilotes montent obligatoirement en Elite 2. Du 9^{ème} au 24^{ème}, les pilotes ont le choix entre monter en Elite 2 OU rester dans leur catégorie d'âge respective en Challenge. Pour les pilotes âgés de 24 ans, et classés dans les 24 premiers, ils ont le choix entre monter en Elite 2 OU évoluer dans la catégorie Challenge 25/29 ans.
- **Montée 25/29 ans :** Les 8 premiers ont le choix entre monter en Elite 1 OU monter en Elite 2 OU d'évoluer dans leur catégorie d'âge respective en Challenge.
- **Montée 30 ans et + :** Les 8 premiers ont le choix entre monter en Elite 1 OU monter en Elite 2 OU d'évoluer dans leur catégorie d'âge respective en Challenge.

Pour le Championnat de France, la CNBMX propose d'intégrer au Challenge National / Championnat de France, la catégorie Elite 2. Ce titre ne sera pas officiel il s'appellera Challenge National Elite 2. Les pilotes composant cette catégorie seront les pilotes évoluant en Elite 2, hors Juniors, qui eux participeront aux Championnats de France Junior.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX jeudi 16 septembre 2010 - (Rosny sous Bois)

Suite aux incohérences dans le classement CPP en Cruisers, la CNBMX décide de modifier les catégories Cruisers existantes avec pour la saison 2010/2011 les catégories suivantes :

- Minimes
- Cadets
- 17/29 ans
- 30/39 ans
- 40 ans et +

Formation référent nationaux : Concernant la prochaine formation des référents nationaux, la CNBMX décide finalement de faire une sélection sur dossier pour ne retenir que 8 personnes.

Les critères évoqués sont les suivants pour les hommes et les femmes :

- être référent régional,
- être disponible 2 fois, pendant 5 jours de suite dans l'année,
- être pilote ou ancien pilote avec confirmation du niveau de pratique,
- être licencié et présenté par son Comité Régional,
- une expérience dans la construction est également indispensable.
- être disponible pour suivre la construction de la piste d'un des 2 Indoors de Saint-Etienne ou Caen.

Point bonus : Après consultation des membres de la CNBMX, l'attribution des points bonus aux pilotes Elite dans le classement des DN, va se faire suivant un prorata des participants à raison de **6** points bonus pour les femmes et **8** points bonus pour les hommes.